



# Guide du parent

## Été 2024

# Guide du parent été 2024 - Camp de Jour Henri-Julien

Chers parents,

Afin de rendre le séjour de vos enfants des plus agréables au camp de jour et au service de garde Henri-Julien, c'est avec plaisir que nous vous présentons ce document. La lecture de cet aide-mémoire constitue un OUTIL PRÉCIEUX, pour se familiariser avec les règles et le fonctionnement du camp de jour et du service de garde Henri-Julien. Il importe de prendre connaissance de ce guide pour vous permettre de passer un bel été.

## HORAIRE

Camp de Jour : Lundi au vendredi : 9h00 à 15h30, du 25 juin au 16 août 2024.

### Fonctionnement de l'arrivée et du départ

À votre arrivée au camp le lundi matin 9h, vous devrez vous présenter à la porte principale située au 9300 rue Saint-Denis. À cet endroit, vous pourrez visualiser dans quel groupe se trouve votre enfant pour la semaine et suivre un plan qui vous indiquera où aller rejoindre son animateur dans le parc. Le nom de votre enfant se trouvera sur une pancarte indiquant les groupes pour la semaine. Des membres de notre équipe seront sur place pour vous aider.

Sachez que les groupes sont faits selon les dates de naissance des enfants. Nous faisons notre possible pour garder les enfants avec le même animateur au fil de l'été et respecter les jumelages d'amis. Toutefois, considérant que notre camp est à capacité maximale presque chaque semaine, nous ne pouvons pas garantir que les jumelages seront respectés.

Chaque groupe aura un lieu indiqué près de la bâtisse principale sur le plan, c'est à ce lieu que vous devrez reconduire puis aller chercher votre enfant chaque matin et soir si ce dernier n'est pas inscrit au service de garde. Nous demandons donc aux parents de bien vouloir attendre leur enfant à l'endroit prévu en fin de journée. Les animateurs et animatrices en profiteront pour aviser les parents des activités spéciales de la semaine et pour faire des retours sur la journée. Nous devons être informés si jamais une autre personne (autre que ceux inscrits sur la fiche d'inscription de l'enfant) vient chercher votre enfant. Tous les autres jours de la semaine, l'arrivée et le départ de votre enfant se feront directement au point de rencontre de son animateur ou animatrice, peu importe la météo.

Le camp de jour débute à 9h. Il importe d'arriver à cette heure, nous n'acceptons pas de retards non-justifiés. Nos activités se déroulant sur différents plateaux, cela a pour but de ne pas retarder le début des activités du groupe de l'enfant. Si votre enfant doit arriver après 9h, il importe de nous avertir à l'avance par courriel ([info@loisirschristroi.com](mailto:info@loisirschristroi.com)) ou par téléphone (514-872-6696).

La période de départ le soir se fait à 15h30. Les départs hâtifs ne seront pas permis sans avertissement par le parent à l'avance, par courriel ou par téléphone. Si jamais il devait y avoir un retard planifié ou un départ hâtif, et que les portes du camp soient fermées, vous trouverez une sonnette à la porte principale pour nous signaler votre arrivée.

### **Nouveauté : Mesure de sécurité pour les départs - Mot de passe**

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, chaque famille aura un mot de passe personnalisé à donner afin de récupérer vos enfants. Lorsque vous ou un membre de votre famille vient chercher vos enfants, vous devriez nous communiquer le mot de passe que vous avez choisi à vos dossiers.

\*\*Nous vous demandons d'aller sur la **plateforme Qidigo** dans l'onglet formulaire pour ajouter votre mot de passe personnalisé dans les formulaires de vos enfants le plus rapidement possible.

Nous vous demandons tout de même de nous **avertir par téléphone ou par courriel si un membre ponctuel** de votre famille venait récupérer vos enfants.

### Travaux et rénovations dans le parc Henri-Julien

Au courant de l'été auront lieu des travaux à travers le parc Henri-Julien et au centre Henri-Julien. Ces travaux sont hors de notre contrôle et sont régis par la Ville de Montréal et l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Ces travaux impliquent la présence de camions et autres machineries dans le parc, spécialement près du camp de jour. Notre équipe n'a aucun contrôle sur la forme des travaux et le fonctionnement du chantier. Il est possible que la présence des travaux compliquent l'accès au rond-point/stationnement devant la bâtisse principale du camp de jour. Nous vous suggérons fortement de favoriser le transport actif (vélos, trottinettes, marche) plutôt que l'utilisation de la voiture pour l'accueil et le départ de votre enfant en début et en fin de journée.

**Nous ne pouvons être responsables du rangement des vélos, trottinettes et autres moyens de transportations actifs des enfants. Nous vous encourageons à les barrer à l'extérieur du camp.**

Service d'accueil (Service de Garde): Lundi au vendredi de 7h00 à 9h00 et de 15h30 à 18h00

### **Fonctionnement de l'arrivée et du départ**

L'entrée du service de garde se fera par la porte principale au 9300 rue Saint-Denis. Le soir, vous viendrez également récupérer votre enfant à la même porte principale.

Lorsque vous venez récupérer votre enfant, il vous faudra signer la feuille de présence à l'accueil.

Aucune collation ne sera servie l'après-midi aux enfants fréquentant le service de garde, vous devez donc prévoir une collation supplémentaire pour votre enfant. Il est essentiel de noter que **tout retard après 18h00 entraînera une amende de 1 dollar par minute**. Les frais de retard devront être déboursés dès l'arrivée. Nous devons être informé si jamais une autre personne (autre que ceux inscrits sur la fiche d'inscription de l'enfant) vient chercher votre enfant.

Les périodes d'accueil et de départ seront des moments qui demanderont une grande collaboration et de la patience de la part des parents, particulièrement cet été avec les travaux dans le parc Henri-Julien qui nous obligent à éloigner nos groupes du point de rencontre par moment. Merci de votre collaboration.

---

## **NOTRE ÉQUIPE**

### **Animation**

L'équipe d'animateurs et animatrices du camp de jour Henri-Julien est une équipe formée et diplômée en animation ainsi qu'en secourisme. En effet, ils ont tous la certification DAFA (Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) reconnue par l'Association des camps du Québec (ACQ) et la Ville de Montréal ainsi que la formation premier secours RCR-DEA. Ils bénéficient également d'une formation interne au Camp de Jour Henri-Julien. Les animateurs et animatrices sont identifiables grâce à leur chandail orange.

### **Intervention**

Le programme d'accompagnement offre la possibilité à des enfants ayant des besoins particuliers de recevoir un encadrement répondant à leurs besoins par la présence d'un accompagnateur ou accompagnatrice spécialisé. Notre camp compte sur trois à quatre intervenantes d'expérience qui sont présentes pour soutenir l'équipe d'animation ainsi qu'assurer une intégration adéquate des enfants à besoins particuliers. Nos intervenantes sont également présentes pour intervenir dans le cas de comportements violents/inadéquats et de conflits/problématiques.

### **Direction et coordination**

Pour toutes questions qui sortiraient du cadre de l'animation, vous pouvez communiquer directement avec le directeur ou les coordonnatrices par courriel ou par téléphone, pour prendre un rendez-vous ou simplement nous poser vos questions.

---

## FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

### Plateaux : Centre Henri-Julien / École Christ-Roi / Église Christ-Roi

Le centre Henri-Julien (9300 St-Denis) est le lieu principal du camp de jour Henri-Julien ou vous devez déposer votre enfant le matin et venir le récupérer en soirée. Cependant le camp Henri-Julien dispose de plusieurs locaux intérieurs en cas d'intempéries. Nous avons accès à certains locaux de l'école Christ-Roi. De plus, nous pourrions également réaliser des activités dans les locaux des Loisirs Christ-Roi. Notez que l'utilisation des locaux intérieurs se fera principalement en cas de pluie, car nous favorisons les activités extérieures.

### Absences / retards

Si votre enfant devait s'absenter pour une raison quelconque, nous souhaiterions que vous nous en avisiez le plus rapidement possible en communiquant avec nous **au par téléphone au 514-872-6696 ou par courriel à [info@loisirshenrijulien.com](mailto:info@loisirshenrijulien.com)**. S'il arrivait que votre enfant ait à quitter le camp de jour au cours de la journée, vous devez nous en informer par écrit ou par téléphone, en spécifiant s'il est autorisé à partir seul ou sinon en disant qui viendra le chercher. Vous comprendrez que pour des raisons de sécurité, qu'en aucun temps, nous laisserons un enfant quitter le camp seul si nous n'en avons pas été informés au préalable.

### Matériel / Tenue vestimentaire

Les enfants doivent avoir tous les jours dans leur sac à dos, un maillot de bain, une serviette et de la crème solaire. Lors des sorties organisées, les enfants doivent porter **le chandail de camp rouge**. Les sandales sont interdites au camp, il faut prévoir des **souliers fermés** pour les activités extérieures et des vêtements confortables qui permettent l'activité physique.

Les téléphones cellulaires, jouets de la maison et jeux vidéo ne sont pas autorisés durant la journée de camp de jour. Si l'enfant utilise un de ces objets, il sera confisqué et récupéré en fin de journée dans le bureau du directeur.

### Lunch / collations

Les enfants devront apporter leur **lunch froid** tous les jours. Il est également important de souligner que le camp de jour ne dispose d'aucune nourriture et ne pourra, en conséquence, fournir à manger à quiconque ayant oublié son lunch.

Les enfants dépensent beaucoup d'énergie en participant aux activités. Il est important de leur fournir un lunch équilibré. Il est très important d'y inclure **une bouteille d'eau (que nous remplissons plusieurs fois par jour)** et nous vous suggérons un ou 2 jus par jour et de faire congeler l'un deux, pour garder les lunchs au frais, puisque nous n'avons pas de réfrigérateur. Si possible, il faudra s'assurer d'ajouter un "icepack" à la boîte à lunch de votre enfant. Afin d'éviter les intoxications alimentaires, nous vous demandons de vous abstenir d'employer de la mayonnaise dans les repas de vos enfants et d'exclure tout produit fait à base de lait. Dans le cas où ces produits sont présents, assurez-vous de fournir des sachets réfrigérants dans leur boîte à lunch. **Les contenants de verre sont défendus**. Nous vous demandons aussi de porter une attention particulière aux aliments pouvant contenir **des arachides** à cause des allergies alimentaires. Cela est **interdit** au camp de jour.

Prévoir au minimum 2 collations par jour et une supplémentaire pour les enfants inscrits au service de garde du soir.

Pour faciliter la gestion des déchets, des bacs de compost seront mis à disposition pour les déchets périssables et vos enfants seront sensibilisés à la bonne utilisation des bacs à déchets, recyclage et compost. Nous sommes conscients de la difficulté et du défi de préparer des lunchs à chaque jour pour vos enfants et de limiter les déchets, mais nous allons de notre côté essayer de réduire au minimum la quantité de nos déchets, réutiliser tout ce qui peut l'être, récupérer nos papiers, cartons et plastiques afin de créer des activités de 2<sup>e</sup> vie à ces emballages. Il est possible que, dans un cas de sortie ou dîner à l'extérieur de plateaux habituels, les déchets non salissants (emballages de barre tendre, serviette de papier, etc.) soient laissés dans la boîte à lunch.

### Maladie

Tout enfant malade (**fièvre, toux, nausées et vomissements**) ou autre (**ayant des poux**) ne peut être admis au camp de jour. Nous vous demandons de garder si possible vos enfants à la maison. Lorsque nous constaterons qu'un enfant est

malade, il sera isolé et nous aviserons immédiatement un parent ou un tuteur afin qu'il le prenne en charge. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion devra être remis au directeur ou aux coordonnatrices du camp de jour pour la réintégration de l'enfant.

Des médicaments seront donnés seulement s'ils sont accompagnés d'une **autorisation écrite**, datée et signée d'un parent. Cette autorisation devra, de plus, comporter certains renseignements tels que le nom de l'enfant, le nom du médicament, la posologie, le nom du médecin, ainsi que l'heure d'administration et la durée du traitement. Si l'enfant a des médicaments, il ne peut pas les prendre seul. La médication sera prise au bureau sous supervision d'un adulte qualifié.

### **Allergie et condition médicale**

Si votre enfant a une allergie ou une condition médicale, nous devons en être informés. Si votre enfant possède un Epipen, nous vous demandons de le placer dans un sac transparent indiqué au nom de votre enfant et de le remettre aux responsables dans le bureau. L'équipe de direction pourra discuter avec vous pour assurer un fonctionnement optimal et sécuritaire pour votre enfant. Cela s'applique également aux pompes d'asthme.

---

## **PROGRAMMATION**

### **Journal de la semaine**

Tous les vendredis précédant l'inscription de votre enfant au camp de jour, un journal est envoyé par courriel aux parents. Un journal en version papier sera disponible au bureau. Il est bien important de le consulter, notamment pour connaître l'horaire de la grande sortie qui peut parfois être modifiée avec des départs plus hâtifs et des retours plus tardifs qu'une journée régulière.

### **Sorties**

À l'été, nous sommes très heureux d'offrir des sorties extérieures à chaque semaine ! La liste des sorties se retrouve sur notre site internet [www.loisirshenrijulien.com](http://www.loisirshenrijulien.com) et notre page Facebook : Loisirs Henri-Julien. Il n'y a pas de frais supplémentaires pour la participation à ces sorties. Sachez aussi, que les animateurs et animatrices ont la possibilité de faire des petites sorties/activités sur des sites montréalais à travers leur planification. Ces sorties seront annoncées dans le journal de la semaine qui vous sera partagé le vendredi de la semaine précédente.

Très important : Le **port du chandail rouge du camp de jour est obligatoire pour toutes les sorties grandes ou petites**. Vous pourrez vous référer au journal de la semaine pour savoir quel jour votre enfant doit porter son chandail rouge au logo du camp. Si vous n'avez pas acheté de chandail, vous pourrez l'acheter le lundi matin.

### **Thématique**

Chaque année le camp organise une thématique générale qui se déroule tout au long de l'été et dont les activités se déroulent principalement les vendredis, mais il se peut aussi qu'il y ait des journées spéciales telles qu'une journée pyjama, l'Halloween, etc., et que vos enfants viennent déguisés au camp. Ceci n'est pas obligatoire, mais sachez que nous sommes au camp de jour principalement pour avoir du plaisir et que c'est toujours plaisant de se déguiser. Encore une fois, les journées spéciales seront mentionnées dans le journal de la semaine et mentionnées à vos enfants à l'avance par nos animateurs et animatrices.

### **Piscine / Pataugeoire**

Les enfants de 8 ans et + se déplacent minimalement 1 fois par semaine à la piscine et les enfants de 7 ans et – à la pataugeoire. Aucun enfant de moins de 8 ans peut aller à la piscine, cela est une règle des piscines de la Ville de Montréal que nous fréquentons. En cas de canicule et de journées particulièrement chaudes, nous aurons des activités aquatiques et rafraîchissantes supplémentaires.

Les enfants de moins de 8 ans iront à la pataugeoire Ahuntsic, la pataugeoire Saint-Paul-de-la-Croix et à la pataugeoire Gabriel-Lalemant selon les disponibilités. Les enfants de 8 ans et + iront à la piscine Gabriel-Lalemant ou la piscine Sophie-Barat.

Notez que dans un contexte de groupe 7-8 ans, si le groupe est composé d'une grande majorité de 7 ans alors le groupe ira à la pataugeoire. La limite d'âge de 8 ans est fixée par la ville de Montréal, il s'agit d'une règle des piscines que nous sommes obligés de respecter.

### **Transport**

Les groupes d'enfants de tous les âges auront à se déplacer en autobus lors des grandes sorties à l'extérieur de la ville ou lors d'activités dans différents secteurs de la ville de Montréal. Nous utilisons les transports en commun (Autobus et Métro de la STM), des navettes spéciales de la STM et également les autobus nolisés (autobus scolaires). Les frais de transport sont inclus dans le montant de l'inscription de votre enfant.

---

### **CODE DE VIE**

Un climat agréable et le bon fonctionnement des activités dans les groupes du camp de jour et du service de garde sont importants. À cette fin, nous avons un code de vie que les enfants devront respecter au cours de leur séjour.

1. Respect des animateurs et animatrices, des responsables (intervenants, coordonnateurs et directeurs), des aides animateurs bénévoles, des enfants ainsi que tout autre responsable fréquentant le camp de jour et le service de garde, ainsi que le respect du matériel et des installations.
2. Avoir un langage correct.
3. Aucune forme de violence, qu'elle soit verbale ou physique, ne sera tolérée.
4. Bon comportement et respect des gens lors des sorties et des transports.

***Pour donner suite à des comportements déviants, des mesures disciplinaires seront appliquées.***

### **CAS DISCIPLINAIRE**

Lorsqu'un enfant ne respecte pas le code de vie, le personnel favorise un mode d'intervention positif en leur parlant avec respect et fermeté. Nous prônons, en premier lieu, un échange verbal entre l'animateur(trice) et l'enfant en question. Toutefois, dans les cas d'indisciplines graves ou d'interventions répétées de la part du responsable, une procédure disciplinaire a été établie :

1. **Avis verbal de l'animateur de l'enfant**
2. **Avis verbal du directeur / coordonnateur à l'enfant**
3. **Appel aux parents et rencontre au besoin**
4. **Entente écrite entre l'enfant, l'animateur, une coordonnatrice ou le directeur, par laquelle l'enfant s'engage à respecter dorénavant, les règles du camp de jour et du service de garde - parent avertis**
5. **Suspension du camp de jour / entente avec les parents**
6. **Renvoi du camp de jour pour une période indéterminée, et ce, sans remboursement**

Il faut comprendre que les animateurs ont à leur charge des groupes d'une douzaine d'enfants et ils ne peuvent se permettre d'accorder plus d'attention à l'un d'eux pour cause d'indiscipline continuelle. De plus, il en va de la sécurité de tous les enfants que le camp se déroule de manière harmonieuse.

Les parents qui ont des plaintes à formuler devront les soumettre à Florian Desperrier, le directeur du camp de jour ou Rose-Marie Coallier et Mélodie Nadon, les coordonnatrices du camp de jour et du service de garde.

**Merci de votre collaboration !**

N'hésitez pas à communiquer avec nous au **(514) 872-6696** ou à l'adresse **info@loisirschristroi.com**

Florian Desperrier, Directeur  
Rose-Marie Coallier, Coordonnatrice administrative  
Mélodie Nadon, Coordonnatrice terrain

